HARRICANA1

2 POINTS

Fabrication sous ISO 9001





>> Utilisation (*)

Fonction antichute ou de retenue.
B.T.P. Construction. Industrie.
Maintenance industrielle. Réparation de toitures.
Travaux sur échafaudage. Montage de charpentes...
Cet harnais d'antichute doit être utilisé en combinaison avec un système complet d'arrêt de chute afin de pouvoir fournir une protection appropriée.

>> Caractéristiques techniques

- Harnais d'antichute **PREMIUM 2 points.**
- Bretelles et dosseret entièrement rembourrés avec doublure mesh tricotée très confortable (meilleure absorption des chocs et circulation de l'air).
- **1 attachement frontal:**
 deux boucles textile, ergonomiquement situées, pour être utilisées comme point d'accrochage frontal servant contre les chutes.
- **1 attachement dorsal**
 Avec plaque de positionnement de sangles à l'arrière. (Maintient l'anneau en D même en cas de chute).
- Coloris: noir/orange.
- Conditionnement:
 - cartons de 5 pièces.
 - sachets de 1 pièce.

En savoir plus: ***www.singer.fr***

>> Principaux atouts

- Sangle sternal avec boucle métallique automatique: extrêmement facile à ajuster !
- Boucles acier hautement résistantes contre la corrosion.
- Boucles élastiques textile: spécialement conçues pour retenir les sangles durant l'ajustement.
- Anneaux en triangle, spécialement conçus pour stocker en sûreté les deux crochets de la longe fourche TWINPRO (PN351) lorsqu'elle n'est pas utilisée. (attention, en aucun cas ces crochets ne peuvent servir comme point d'accrochage pour système de liaison).
- Coussinets de cuissardes entièrement rembourrés avec doublure mesh tricotée. Ce système assure un ajustement confortable pour un confort extrême.

CE 0120
EN 361: 2002

>> Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne :
- **EN 361: 2002.** Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur; harnais d'antichute.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**).
Catégorie III.
Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **SATRA (Irlande).** Organisme notifié **n°2777.**
La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**),
prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **SGS United Kingdom Ltd.**
Organisme notifié **n°0120.**
Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **http://docs.singer.fr**

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® safety

(*) Exemples d'utilisation donnés à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS 2019.12.27 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia